Exploitation/Gestion des crues et des étiages

L'année 2007 a été pluvieuse. Aucun épisode pluviométrique n'a toutefois provoqué de situation sur le haut bassin de la Loire conduisant à la gestion d'une crue au barrage de Villerest.

Cette année est également la première de mise en place de la redevance pour service rendu par le soutien d'étiage de Naussac et Villerest.

Le soutien d'étiage a débuté sur le bassin de l'Allier le 17 juillet pour garantir l'objectif de débit de 5,5 m³/s à l'entrée du barrage de Poutès. A cette date, le volume disponible au barrage de Naussac était de 171,5 millions de m³, soit un taux de remplissage de 90 %.

Le barrage de Villerest était à la même période à la cote de 313,67 m NGF, correspondant à un volume de 123,4 millions de m³.

Il n'a pas été nécessaire de solliciter ces retenues pour soutenir le débit naturel à Gien, qui a été largement supérieur à l'objectif visé de 60 m³/s.

Les volumes déstockés en 2007 sont restés faibles avec environ 35 millions de m³ à partir de Naussac jusqu'au 21 novembre.

Au 1er mai 2008, le niveau de remplissage du barrage de Naussac était de 180 Millions de m³, soit un taux de remplissage de 95 %.

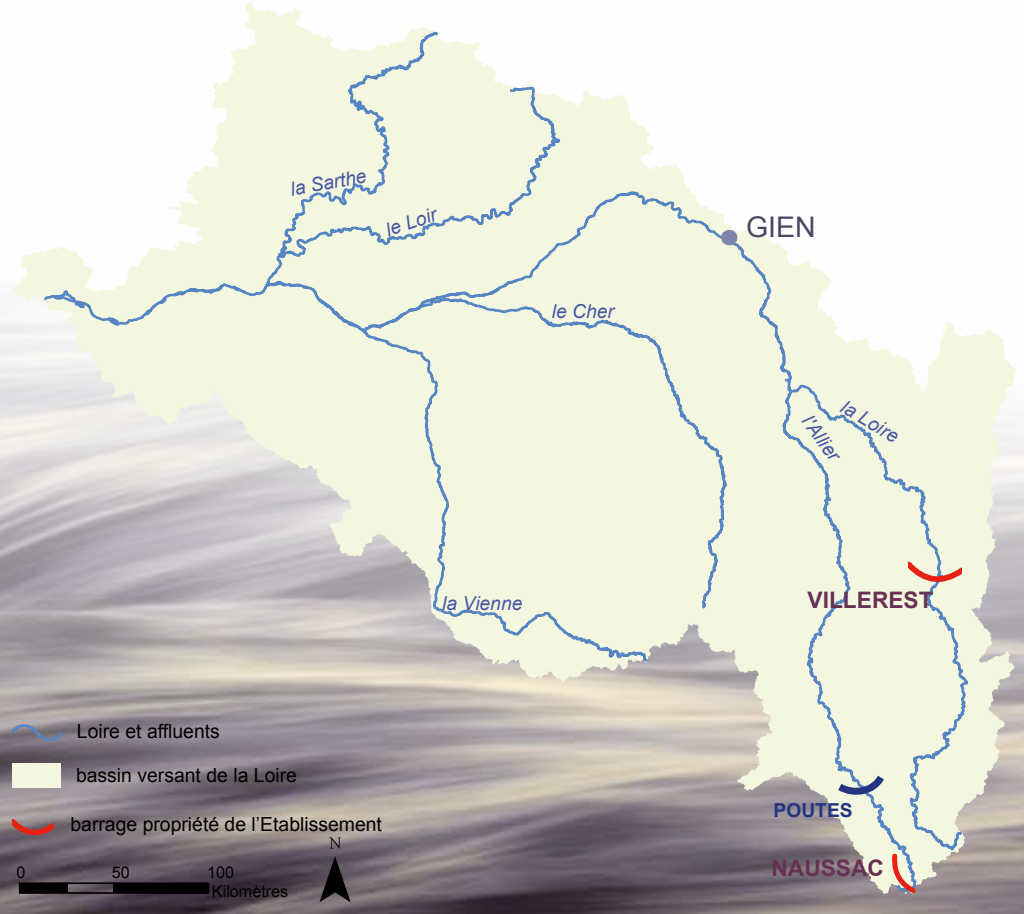

Gestion des crues et des étiages

Deux conventions avec l'Etat

Dans le cadre de sa mission de gestion hydraulique des retenues de NAUSSAC et VILLEREST, l'Etablissement s'appuie sur deux conventions avec l'Etat :

- La première convention est relative à l'accès aux données issues du réseau CRISTAL géré par l'Etat.

Cette convention répond au besoin d'accès pour l'exploitation des barrages aux mesures issues en temps réel du réseau CRISTAL (hauteurs en rivière, débits, précipitations mesurées au sol), densifié sur l'amont du bassin, et au besoin de maintenance renforcée de ce réseau pour en garantir le fonctionnement.

La contribution de l'Etablissement au fonctionnement de ce réseau a été de 290.000 € en 2007.

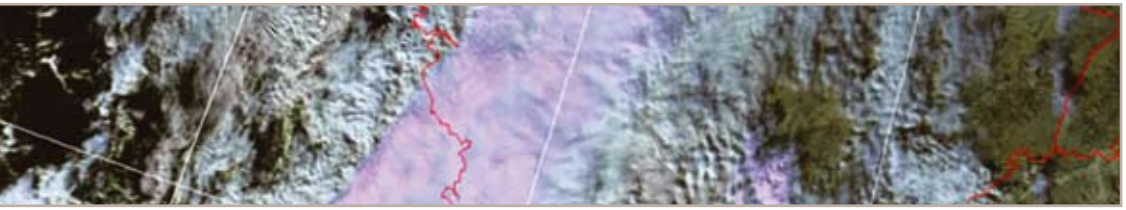

- La deuxième est relative à l'appui logistique fourni par la Direction Régionale de l'Environnement Centre. Cet appui porte sur les points suivants :

- élaboration des plannings d'astreintes et de formation des prévisionnistes de l'Etablissement,
- élaboration de la consigne d'étiage les jours ouvrés pour le compte de l'Etablissement,
- mise à disposition d'une unité CRISTAL et d'un outil de surveillance Météo,
- maintenance du matériel informatique de la salle de prévision et des véhicules,
- appui logistique ponctuel à l'Etablissement (reproduction de documents, mise à disposition de salle, fourniture d'éléments techniques, intervention lors des formations des prévisionnistes...).

En contrepartie, l'Etablissement a versé à l'Etat une somme de 115.000 € en 2007.

20 prévisionnistes mobilisés 24h/24 – 365 jours par an

L'Etablissement dispose de 20 agents d'astreinte, appelés prévisionnistes, capables d'intervenir 7j/7 24 h/24 en cas de pluies importantes en amont du barrage de Villerest, et qui ont pour mission d'élaborer les consignes de lâchers d'eau

Pour leur formation continue, l'Etablissement a animé en 2007 12 séances d'une demi-journée basées sur la simulation d'événements connus de crue et de risque de crue. Deux demi-journées de formation ont été consacrées à une présentation sur les phénomènes météorologiques et l'image radar par un intervenant de Météo France.

Chaque prévisionniste a suivi au total 3 sessions de formation continue. Une réunion d'information et d'échange avec l'ensemble de l'équipe a également été organisée en mai.

Les prévisionnistes de l'Etablissement ont été amenés en 2007 à assurer 11 permanences pour la gestion d'événements pluvieux sans incidence majeure. Chacune d'entre elles a fait l'objet d'un retour d'expérience. Deux évènements les 6-7 juin et le 21 juin ont nécessité la mise en place d'une permanence lourde pour une durée totale de 22 h.

Une modernisation en cours du système de gestion des crues et des étiages

Remise à niveau générale des logiciels informatiques utilisés

Ces actions, engagées depuis 2005, ont été achevées en 2007. Après formation des utilisateurs, ces applications sont venues remplacer dans la chaîne opérationnelle le système existant depuis l'origine qui s'est définitivement arrêté en décembre 2006.

Le montant des marchés confiés à des prestataires extérieurs s'est élevé à 105 000 €.

Amélioration de la prévision et du calcul de l'écrêtement à Villerest

La modernisation du modèle de prévision a été engagée en 2005. Les actions suivantes sont à présent achevées :

- Constitution d'un jeu de données hydrologiques,
- Réécriture informatique du modèle de prévision,
- Développement d'un outil de visualisation des données et d'un test,
- Expertise sur la possibilité d'intégrer des données issues de l'imagerie radar.

Il reste à recaler le modèle actuel, ainsi qu'à intégrer de nouveaux modules de prévision, en utilisant le test développé et le jeu de données mises en forme. Une prestation d'un bureau d'étude spécialisé sera engagée en 2008.

Afin d'améliorer le calcul du débit d'écrêtement, le modèle d'écoulement dans la retenue actuellement utilisé est en cours de reprise. Les relevés topographiques datent en effet du début des années 1980 et ne tiennent pas compte du déplacement de certaines stations de mesures.

Des levés topographiques ont été réalisés en 2006. Un marché pour la construction et le calage du modèle hydraulique a été notifié en 2007.

L'intégration de ce modèle dans la chaîne opérationnelle est prévue en 2008.

Mise en place d'un système de gestion documentaire

Le marché de fourniture et de mise en place de ce système a été notifié en octobre 2007, et devrait s'achever au 2ème trimestre 2008.

Amélioration de la gestion de l'étiage

Une opération conjointe pilotée avec la DIREN, EDF et l'Etablissement a été engagée pour l'acquisition et la mise en oeuvre du modèle MORDOR développé par EDF qui pourra être utilisé pour la gestion de l'étiage 2008.

Retenue de Naussac

Exploitation de Naussac et Villerest

Naussac

L'Etablissement est propriétaire depuis le 1er janvier 2007 de l'intégralité des ouvrages et de la retenue de Naussac.

La gestion locale de ceux-ci est assurée pour son compte par la société BRL exploitation, dans le cadre d'un marché de services.

Visite annuelle 2007

La visite annuelle réglementaire du barrage par le Service de Contrôle de l'Etat a eu lieu le 21 novembre 2007.

Cette visite a conclu à la bonne exploitation des ouvrages et à la validation des travaux réalisés lors de la vidange 2005.

Principaux travaux réalisés en 2007

- Installation du jet creux rénové,
- Préparation de la réhabilitation des ouvrages de franchissement par les poissons migrateurs de la dérivation du Chapeauroux.

Les études préliminaires de cette opération ont été réalisées en 2007. Ces travaux prévus en 2008 consisteront à détruire l'actuelle passe à poissons et à en reconstruire une nouvelle dimensionnée aux espèces migratrices présentes sur le site (saumon et anguille).

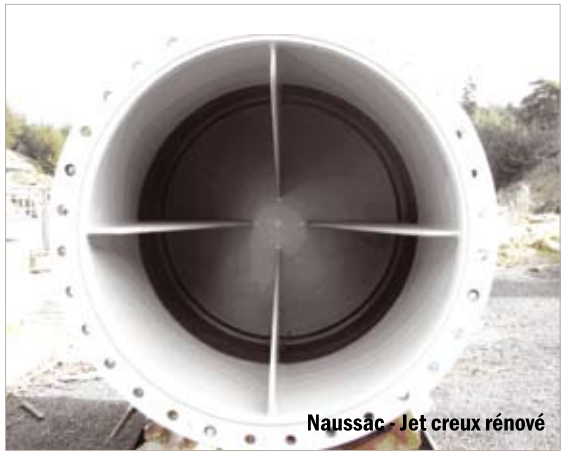

Naussac - Jet creux rénové

Concertation locale

La Commission Locale d'Information et de Concertation du barrage de Villerest, s'est tenue le 5 décembre 2007.

Visite annuelle 2007

La visite annuelle réglementaire du barrage par le Service de Contrôle de l'Etat a eu lieu le 16 octobre 2007.

Cette visite a conclu à un comportement satisfaisant du barrage.

Principaux travaux réalisés en 2007

Dépassement de la cote 319 en cas de grande crue exceptionnelle

La crue de décembre 2003 avait révélé la nécessité de prévoir des dispositions complémentaires, afin de pouvoir dépasser la cote 319 m NGF au barrage et de profiter de toute la capacité de la retenue en cas de crue exceptionnelle.

Une consigne d'exploitation spécifique a en conséquence été validée par le Service de Contrôle des Barrages. L'ensemble des moyens nécessaires à l'application de cette consigne sont opérationnels depuis le 1er juillet 2007.

Préparation de la réparation de l'étanchéité des vannes

Suite aux conclusions de la visite décennale de 2002, des travaux d'étanchéité sont à prévoir sur les vannes de demi-fond, avant la prochaine visite décennale prévue en 2012.

Les travaux à réaliser nécessiteront le batardage complet des pertuis des vannes pour préserver le soutien d'étiage.

Une consultation pour assistance à maîtrise d'ouvrage va être effectuée en 2008 afin d'établir un dialogue compétitif. Les travaux seront engagés début 2009.

Travaux sur le pont route

Les travaux de mise aux normes de la barrière de sécurité aval ont été réalisés durant l'été 2007.

Pont route de Villerest : mise en conformité de la barrière de sécurité

La gestion locale du barrage de Villerest est assurée pour le compte de l'Etablissement par EDF dans le cadre d'un marché de services.

Cette dernière exploite par ailleurs l'usine hydroélectrique dont elle est concessionnaire, installée au pied du barrage.

Suivi environnemental des retenues

Qualité des eaux

A Naussac, des cyanobactéries ont été présentes à partir de mai et jusqu'en octobre. Des pompages dans l'Allier de février à juin et plus spécifiquement en mai, pour assurer le niveau de remplissage optimal en début d'été ainsi qu'un ensemencement d'algues issues du plan d'eau du Mas d'Armand pourraient être à l'origine de ce phénomène.

Les résultats du suivi à Villerest indiquent des apports des flux de nutriments (azote et phosphore,...) supérieurs à 2006, liés à une forte pluviométrie en été. Ce facteur a déterminé le fonctionnement de la retenue et a eu des conséquences sur la qualité estivale des eaux.

Des actions spécifiques ont par ailleurs été réalisées sur le site de Villerest.

Soutien au nettoyage courant de la retenue

L'Etablissement a versé, en 2007, 25.000 € au Syndicat Mixte de la Retenue du Barrage de Villerest pour le nettoyage courant de la retenue.

Participation à la rénovation de la station de traitement d'eau potable du Syndicat Rhône Loire Nord

L'Etablissement a décidé de participer à 5 % du montant HT des travaux de rénovation de cette station située à l'aval immédiat du barrage. Ce chantier a débuté fin 2006 et l'Etablissement a versé 98.000 € de subvention à ce titre en 2007.

Réduction de l'utilisation des phosphates en amont de Villerest

Dans le prolongement de la campagne de sensibilisation au phénomène d'eutrophisation et à la réduction des phosphates menée en octobre 2003 par l'Etablissement, le Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques de la Loire (CDAFAL), association de consommateurs, et le Collectif Loire Amont Vivante, regroupant 27 associations environnementales du haut bassin de la Loire, ont souhaité relayer les informations sur ce thème auprès de leurs adhérents, des scolaires et du grand public. Ce point a également été inclus dans la Charte Environnement et Développement Durable du Conseil Général de la Loire pour les années 2005 à 2009.

Un partenariat a donc été mis en place avec un soutien financier de l'Etablissement, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Rhône Alpes, le Conseil Général de la Loire, St Etienne Métropole et le Syndicat Intercommunal pour la Dépollution des Eaux du Furan (SIDEF).

Le programme d'actions de sensibilisation, pour un montant de 30.000 €, est constitué principalement de :

- la conception et l'édition de documents techniques et graphiques (affiches, plaquettes, site internet www.cdafal-eutrophisation.fr...),
- l'organisation de réunions publiques dans plusieurs villes des bords de Loire ;
- des animations auprès des enfants et du grand public.

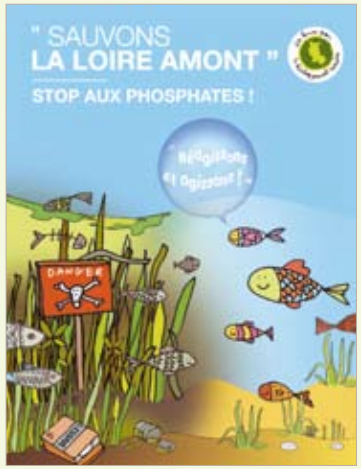

La 1ère réunion publique qui s'est tenue le 21 mars au musée d'Arts Modernes de Saint Etienne a permis de réunir une quarantaine de personnes.

Suivi piscicole à Naussac

LOGRAMI a mis en place des récepteurs sur le site de Naussac pour étudier la migration du saumon au niveau du seuil de prise de l'Allier.

Un test de l'exutoire de dévalaison du seuil sur l'Allier sur les jeunes saumons a été réalisé par LOGRAMI, en collaboration avec l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques).

Celui-ci a préconisé un reprofilage d'une partie de l'entonnement. Un aménagement de cet ouvrage est programmé en 2008.

Naussac : Récepteurs

Redevance pour service rendu

L'année 2007 a été la première année d'application du nouveau dispositif de financement de l'exploitation des ouvrages de Naussac et Villerest.

L'arrêté préfectoral du 10 novembre 2006 autorise en effet l'Etablissement à faire participer les bénéficiaires (environ 400 usagers : industriels, irrigants, utilisateurs d'eau potable) aux dépenses liées au soutien d'étiage.

Les dépenses liées à l'écrêtement des crues par Villerest et 80 % des dépenses du système de gestion des crues et des étiages restent financées par les collectivités membres.

Ce dispositif a conduit l'Etablissement à prévoir à partir de 2007 un budget principal et un budget annexe pour l'exploitation des ouvrages.

La redevance pour service rendu mise en recouvrement en 2007 représente 3.830.890 €.

Les modalités correspondantes ont donné lieu à un important travail de la part des services. de l'Etablissement, avec l'assistance de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne :

- identification des redevables,
- émission des titres,
- lettres d'information,
- demandes d'explication diverses.

Répartition du montant perçu par usagers

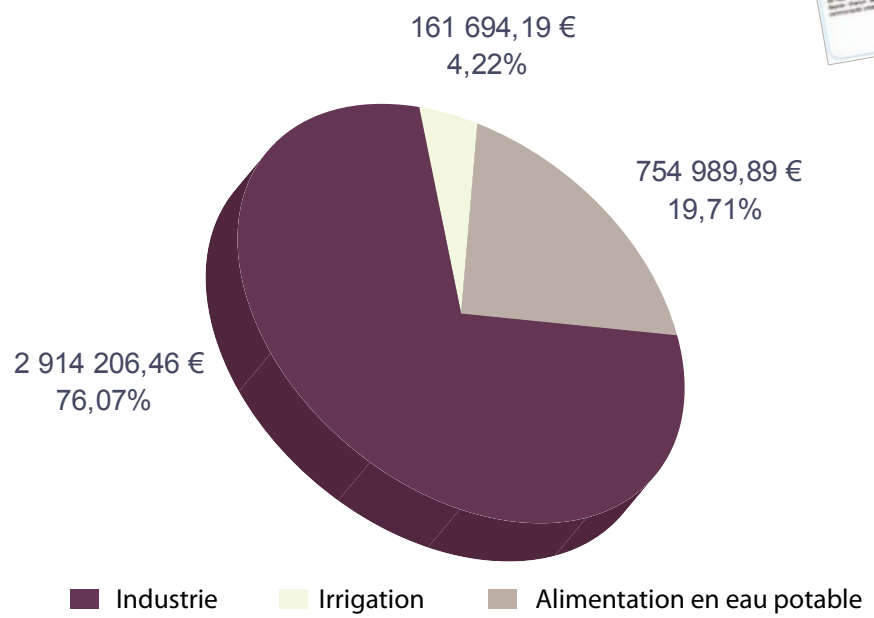

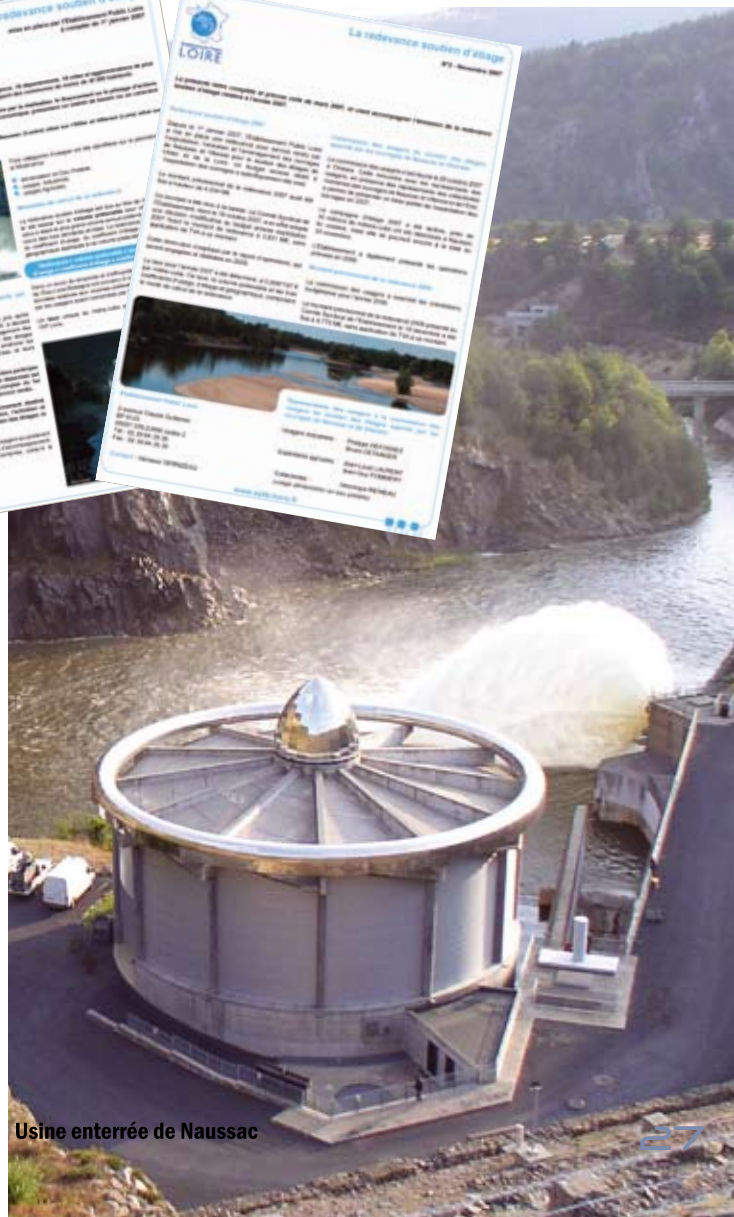

Usine enterrée de Naussac

Actions territoriales de l'Etablissement

L'Etablissement a poursuivi en 2007 ses actions d'appui à l'élaboration de Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sur le bassin de la Loire, à la demande des Commissions Locales de l'Eau (CLE) concernées avec :

- les études des SAGE Cher amont et Allier aval,
- le recrutement de l'animatrice du SAGE Loir et le lancement des premières études,
- la préparation du recrutement d'un animateur et des premières études pour le SAGE Cher aval.

L'Etablissement a par ailleurs été sollicité par l'Etat en avril 2007 pour un transfert éventuel à son profit du DPF du Cher.

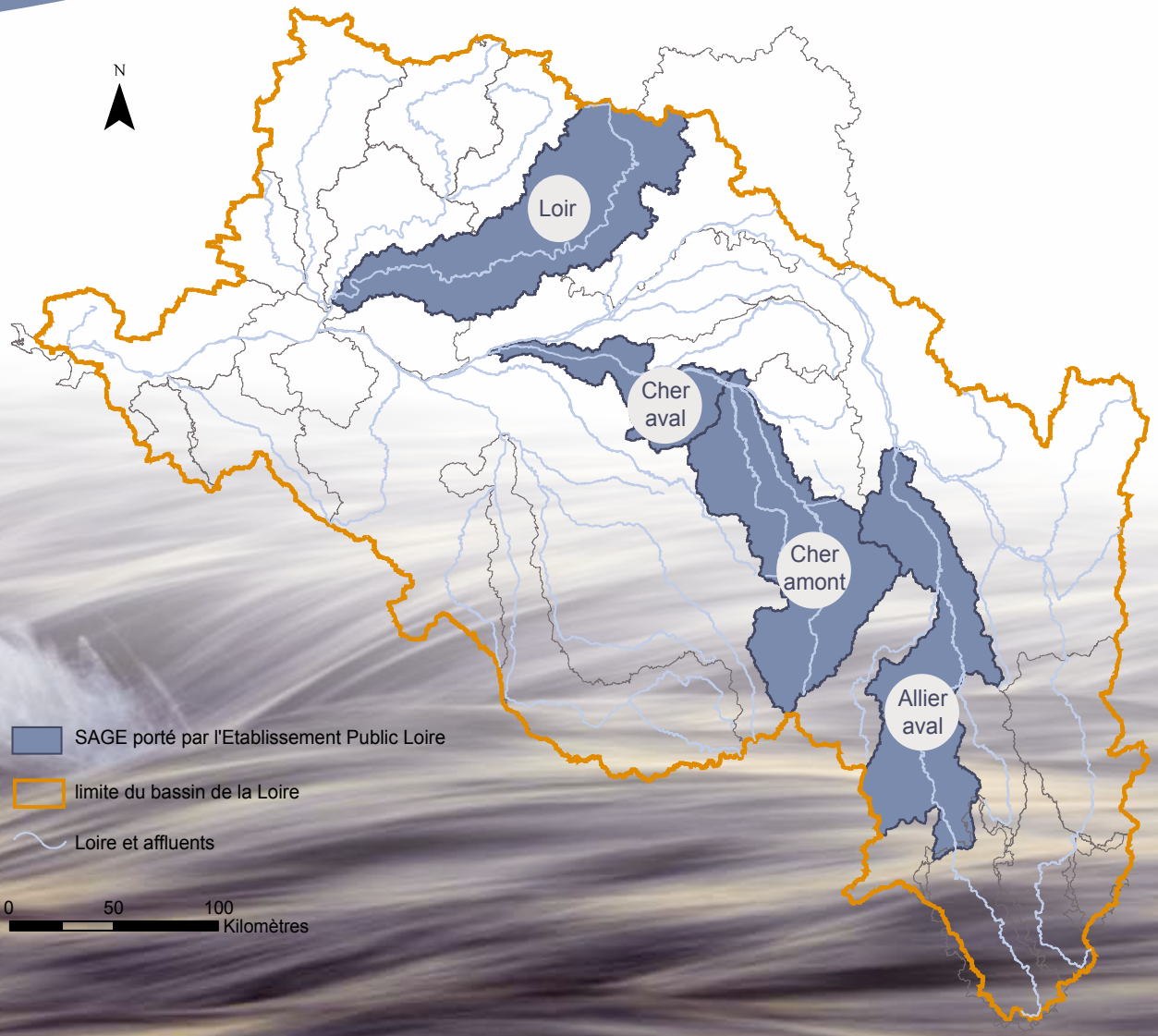

SAGE CHER AMONT

Après un semestre de travail, la Commission Locale de l'Eau a adopté à l'unanimité, lors de sa séance plénière du 21 septembre 2007, le rapport d'état des lieux de la ressource en « eau », des milieux aquatiques et de leurs usages.

Cette approbation a marqué le début de la phase de diagnostic au cours de laquelle des commissions géographiques et thématiques ont été mises en place afin d'accentuer la concertation avec les acteurs locaux. Ces groupes de travail se sont réunis pour la première fois fin novembre pour évoquer les thématiques : hydromorphologie des cours d'eau, plans d'eau et zones humides.

Afin que l'ensemble des acteurs et le grand public puissent suivre l'état d'avancement de la procédure et prendre connaissance des documents validés par la CLE, un site web et une lettre d'information ont été mis en place.

>> pour en savoir plus : www.sage-cher-amont.com

Le Cher à Vallon en Sully

SAGE CHER AVAL

Le Cher à Saint Aignan sur Cher

Lors de sa réunion d'installation, du 2 février 2007, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Cher aval a confirmé la sollicitation de l'Etablissement pour assurer le portage technique et administratif de la procédure.

L'Etablissement ayant donné son accord de principe, le deuxième semestre 2007 aura été consacré à la définition des modalités de financement de la procédure, préalable indispensable au recrutement de l'animateur et au lancement des études nécessaires à l'élaboration d'un SAGE.

SAGE LOIR

En 2007, le SAGE du bassin du Loir est rentré dans une phase concrète : l'organisation administrative et financière du SAGE a été finalisée, une animatrice du SAGE a été recrutée par l'Etablissement à compter du 1er juillet, et le lancement des premières études a été réalisé.

Le lancement de l'étude « état des lieux et diagnostic de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des usages » du bassin du Loir étant prévu pour janvier 2008, deux prestataires ont été choisis pour la réalisation de celle-ci.

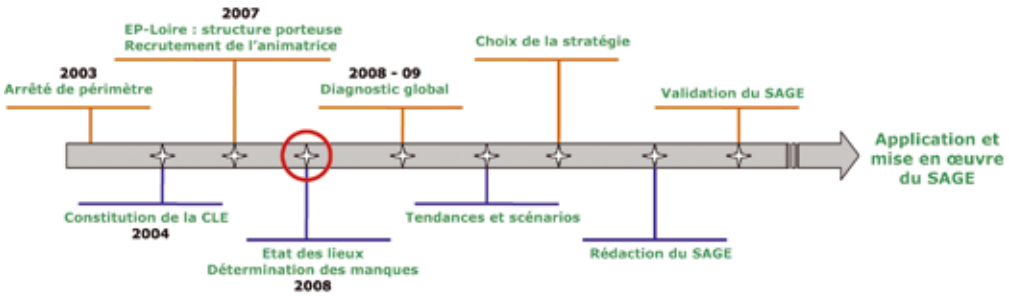

Pour organiser la démarche, le fonctionnement de la Commission Locale de l'Eau, et préparer le lancement des études (cahier des charges), plusieurs réunions se sont tenues :

- deux réunions de la Commission Locale de l'Eau les 20 septembre et 18 octobre 2007,
- une réunion du bureau de la CLE le 18 octobre 2007.

Des groupes techniques ont été crées pour suivre la démarche du SAGE plus localement : Loir amont, Loir aval et La Braye. Il est prévu de les réunir à trois reprises durant la réalisation de l'étude.

En 2007, la cellule d'animation du SAGE Loir a travaillé à la construction du site web du SAGE. Cet outil de communication permettra d'informer le grand public sur le contenu de la démarche, sur l'organisation et l'état d'avancement du SAGE et de mettre en ligne les comptes-rendus des réunions et documents relatifs aux études.

SAGE ALLIER AVAL

L'étude d'état des lieux de la ressource en eau, des milieux aquatiques et des usages du bassin de l'Allier aval a été validée par la CLE le 18 juin 2007, après une réunion du groupe technique et 5 réunions du bureau de la CLE.

En vue de la réalisation de l'étude diagnostic, la composition des commissions de travail thématiques du SAGE a été définie. Ces commissions se sont réunies en novembre afin de définir les enjeux et objectifs du SAGE.

Il a été préparé en partenariat avec le SMAD des Combrailles, structure porteuse du SAGE de la Sioule, deux cahiers des charges d'études visant à améliorer les connaissances de la ressource en eau de la Chaîne des Puys. Ces études lancées en septembre 2007 alimenteront le travail d'élaboration du SAGE Sioule et du SAGE Allier aval.

Des actions de communication ont été mises en œuvre tout au long de l'année :

- mise à jour régulière du site Internet du SAGE avec la mise à disposition de nombreux documents (comptes rendus de réunions, études, lettres d'information...),
- organisation de deux journées d'information en salle et sur le terrain :
  - alimentation en eau potable et irrigation,
  - hydrologie de l'Allier et dynamique fluviale.

Dans le cadre de la révision du SDAGE et de la révision du schéma des carrières du Puy de Dôme, le bureau de la CLE a eu l'occasion d'émettre des remarques sur les versions provisoires de ces documents. Il a également porté à la connaissance du Préfet de l'Allier des éléments relatifs à la dynamique fluviale de la rivière Allier dans le cadre du projet de contournement routier de Vichy. La même démarche a été conduite à propos du projet de véloroute voie verte.

A signaler également en juillet 2007 le changement d'animateur du SAGE, salarié de l'Etablissement.

>> pour en savoir plus : www.sage-allieraval.com

DOMAINE PUBLIC FLUVIAL DU CHER

Structure porteuse des SAGE Cher amont et Cher aval, l'Etablissement sollicité par l'Etat pour le transfert du Domaine Public Fluvial du Cher (DPF), a rassemblé le 3 décembre à Tours, une soixantaine d'acteurs intéressés par le devenir de la rivière : élus locaux, services de collectivités, clubs sportifs, associations de protection de l'environnement, occupants du DPF (acteurs économiques du tourisme notamment), pêcheurs...

Afin que chacun dispose d'une vue d'ensemble, ont été présentés par les services de l'Etat, du syndicat du Cher canalisé, de la Région Centre, du Département d'Indre-et-Loire, de la Ville de Tours et de l'Etablissement Public Loire :

- un état des lieux du domaine public fluvial du Cher,
- les conditions de mise en œuvre de la directive cadre européenne sur l'eau,
- l'état d'avancement des SAGE Cher amont et Cher aval,
- les conclusions de l'étude portée par la Région Centre sur l'aménagement du Cher canalisé,
- le renouvellement de l'autorisation d'occupation temporaire jusqu'en décembre 2010 délivrée au Syndicat Intercommunal du Cher Canalisé en Indre-et-Loire,
- le projet de rivière de contournement du barrage de Rochepinard, opération qui permettra d'assurer le franchissement du barrage par les poissons migrateurs et de développer la pratique du canoë-kayak en eau vive,
- le potentiel de développement d'une véloroute dans la Vallée du Cher interconnectée avec la Loire à Vélo,
- le programme de réduction de la vulnérabilité aux inondations des activités économiques dans la Vallée du Cher, en application du Programme Opérationnel plurirégional Loire.

Des réunions équivalentes sont prévues en 2008, en vue d'identifier un projet commun pour l'avenir de la vallée du Cher, partagé entre l'Etat, les collectivités territoriales et les riverains.

Le Cher : Barrage à aiguilles

Autres actions de l'Etablissement en 2007

CHAPITRE 3

Après les actions principales de l'Etablissement au titre du plan Loire, de l'exploitation des ouvrages et de l'appui à l'élaboration de SAGE, on relèvera plus particulièrement en 2007 des avancées importantes en vue d'alléger les charges de gestion du foncier qui pesaient sur l'Etablissement depuis la fin des années 1980.

2007 a par ailleurs vu l'Etablissement répondre à quelques demandes d'intervention à l'international et poursuivre ses activités de communication.

Un audit sur ces dernières a été réalisé qui devrait conduire à de nouvelles actions en 2008 avec un toilettage prévu du logo et le choix d'une charte graphique.

GESTION DU PATRIMOINE FONCIER DE L'ETABLISSEMENT

L'Etablissement est devenu au fil des ans un important propriétaire foncier depuis sa création en 1983 :

- **Domaine public fluvial transféré par l'Etat et foncier acquis sur le site de Naussac (Lozère),**
- **foncier sur le site de Villerest (Loire) qui lui a été remis lors de sa création,**
- **foncier bâti et non bâti acquis sur les sites des projets abandonnés de Serre de la Fare (Haute-Loire) et Chambonchard (Allier et Creuse)**
- **foncier bâti et non bâti acquis sur le site du Veurdre (Allier et Nièvre).**

L'année 2007 a connu des avancées importantes dans la rationalisation de la gestion de ce patrimoine foncier et la compensation des préjudices subis localement avec :

- l'effacement du barrage du Fatou sur le site de Serre de la Fare,
- les décisions de transfert pour l'euro symbolique de foncier bâti, propriété de l'Etablissement aux communes de Chadron (Haute-Loire) et Chambonchard (Creuse) et de foncier non bâti au Département de la Creuse sur le site de Chambonchard.

Les démarches se poursuivent avec l'appui technique de la SAFER Auvergne pour continuer le transfert dans les meilleurs délais aux collectivités riveraines de l'ensemble du foncier de l'Etablisssement sur les sites de Serre de la Fare et de Chambonchard.

Effacement du barrage du Fatou en Haute-Loire

Barrage en cours de démolition - Eté 2007

L'Etablissement est devenu propriétaire de la retenue du Fatou dans le cadre des acquisitions effectuées à la fin des années 80 sur le site du projet de barrage de Serre de la Fare (commune de Solignac-sur-Loire).

Du fait de la vétusté de l'ouvrage, de son impact sur l'environnement et du danger qu'il représentait pour l'aval, l'Etablissement a décidé son effacement qu'il a réalisé en 2007.

Les travaux ont consisté à démolir la digue de retenue, la conduite forcée ainsi que le bâtiment d'exploitation.

Une étude d'impact au titre du code de l'environnement avait été réalisée préalablement. Une réunion d'information du public s'est tenue le 5 mars à Solignac-sur-Loire. Les travaux ont débuté le 2 juillet 2007.

Une pêche de sauvegarde a été réalisée de manière préventive à l'aval de la retenue par le Conseil Supérieur de la Pêche et la Fédération de Pêche de Haute-Loire lors de la vidange.

L'enlèvement des sédiments a eu lieu entre fin juillet et fin septembre. Le bâtiment d'exploitation et la conduite forcée ont été détruits la première quinzaine d'août. Le barrage a été effacé de la dernière semaine de septembre à la troisième semaine de novembre.

Lorsque toutes les démolitions ont été réalisées, le cours d'eau a été recréé au fond de l'ancienne retenue. La remise en eau du site s'est effectuée le 17 octobre 2007.

Description de l'ouvrage

Le barrage du Fatou est un barrage poids déversant, d'une longueur en crête de l'ordre de 40 m et d'une hauteur de 6 m environ.

Son profil est relativement mince (60 cm en crête). Il comprend en rive gauche, une chambre de mise en charge d'environ 5 à 6 m de coté au fond de laquelle démarre la conduite forcée, 2 pertuis de fond au centre du barrage, et un autre à mi-hauteur en rive droite.
Par ailleurs, deux échancrures de surface jouent le rôle de déversoir.

Le volume de maçonnerie est de 600 m³ environ.

La capacité totale de la retenue qu'il crée est évaluée à 10 000 m³.

Le site est en zone Natura 2000.

Le coût total de l'opération est de 250.000 € TTC. Celle-ci étant financée par l'Europe (FEDER), l'Etat, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et l'Etablissement.

Ce type d'opération étant susceptible de se renouveler dans le cadre de la mise en œuvre du futur SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Loire-Bretagne, l'Etablissement prépare pour le 2ème semestre 2008 un retour d'expérience détaillé de l'ensemble de l'opération, ainsi qu'un dépliant de synthèse.

Site du Fatou revégétalisé

Transfert pour l'euro symbolique aux collectivités riveraines de propriétés de l'Etablissement sur les sites de Chambonchard et Serre de la Fare

Chambonchard

Vallée de Chambonchard

La construction du barrage de Chambonchard par l'Etablissement était prévue dans le protocole d'accord signé le 13 févier 1986 entre l'Etat, l'Agence de l'Eau et l'EPALA, puis dans la charte d'exécution du plan Loire grandeur nature signée le 6 juillet 1994 entre l'Etat, l'Agence de l'Eau et l'EPALA.

Le financement de ce projet reposait sur des crédits de l'Etat, de l'Agence de l'Eau et de l'Etablissement.

Pour réaliser ce barrage, l'Etablissement a acquis progressivement sur le site à partir de 1987, par voie amiable ou d'expropriation (une fois la déclaration d'utilité publique obtenue), des terrains (près de 400 ha au total, dont 215 ha côté Creuse) et une trentaine de maisons.

En 1999, l'Etat, puis l'Agence de l'Eau ont décidé de ne plus apporter de financement sur ce projet que l'Etablissement n'a pu en conséquence réaliser. Cette situation a, de fait, conduit l'Etablissement à devenir un important propriétaire foncier, et à devoir assumer des charges de gestion non conformes à sa vocation initiale.

Ces biens s'avérant de plus en plus difficiles à gérer en raison de leur éloignement (plus de 250 km) par rapport à Orléans, l'Etablissement a décidé d'engager une démarche en direction des collectivités concernées en vue de permettre une gestion de proximité de l'ensemble du patrimoine bâti et non bâti de l'Etablissement, en procédant par une mise à disposition de longue durée ou par transfert.

L'Etablissement a décidé à l'unanimité le transfert pour l'euro symbolique de parcelles de l'Etablissement à la commune de Chambonchard et au Département de la Creuse, lors de son Comité Syndical du 19 décembre 2007.

Son objectif est triple. Il vise à :

- alléger l'Etablissement de la responsabilité et des charges de la gestion d'un patrimoine foncier dont il n'avait plus d'usage correspondant à ses missions,
- compenser le préjudice subi par les collectivités riveraines,
- participer au développement durable de la vallée de Chambonchard.

Serre de la fare

Des modalités équivalentes ont été décidées le 4 juillet par le comité syndical en faveur de la commune de Chadron en Haute-Loire.

ACTIONS DE COMMUNICATION

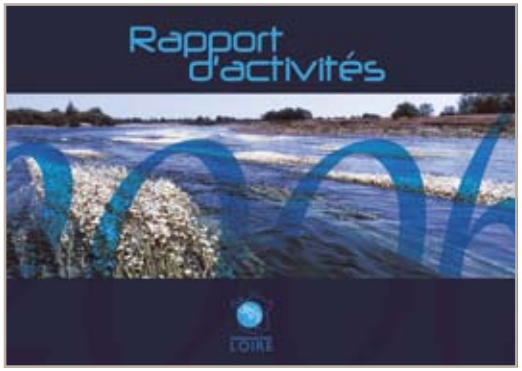

Les dépenses de communication se sont élevées à 139.000 € TTC en 2007.

Les actions de communication se sont effectuées pour certaines d'entre elles avec l'assistance d'un cabinet de communication et de relations publiques, dans le cadre d'un marché passé avec l'Etablissement, comprenant notamment un suivi de 20 titres de presse nationale et régionale sur l'ensemble du bassin de la Loire.

A noter que le Comité Syndical a autorisé en 2007 le recrutement d'un apprenti BTS Communication d'entreprise pour une durée de 2 ans qui a pour mission d'assister la chargée de communication dans la mise en œuvre des actions de communication de l'Etablissement.

Le travail réalisé par cette cellule communication et relations publiques de l'Etablissement a par ailleurs consisté à assurer :

- les relations presse,
- la diffusion de 6 communiqués de presse,
- l'appui à l'organisation d'évènements,

A signaler les réalisations suivantes élaborées pour l'essentiel en interne :

- les numéros 2, 3 et 4 de la lettre électronique : e-Loire diffusée à quelques 3.000 destinataires.
- un flash-info relatif à la réunion technique à destination des chambres consulaires, assureurs et collectivités territoriales organisée à la Région Centre.
- le compte rendu d'activités 2006 diffusé en juillet 2007,
- la carte de vœux 2007 réalisée avec l'appui d'un prestataire.

L'Etablissement a également participé à l'édition de 4 dossiers thématiques dans la revue la Loire et ses Terroirs (Les parcs naturels régionaux, Le SAGE Loir, Le val de Bréhémont, site pilote pour la prise en compte des inondations, La crue de 1907).

Après avoir pris connaissance des résultats du diagnostic effectué sur l'image de l'Etablissement et les outils de communication existants, il a été prévu la passation d'un marché de services pour la création et la mise en place d'une identité visuelle et la refonte du site internet de l'Etablissement en un site portail. Ces réalisations seront mises en oeuvre en 2008.

Sites internet

L'Etablissement a administré 8 sites en 2007, dont 5 à l'échelle du bassin.

www.eptb-loire.fr : **Site d'information et d'actualités de l'Etablissement Public Loire**. 2 nouvelles rubriques « offres d'emploi » et « marchés publics » ont été développées.

En 2007, 136.224 visites ont été totalisées.

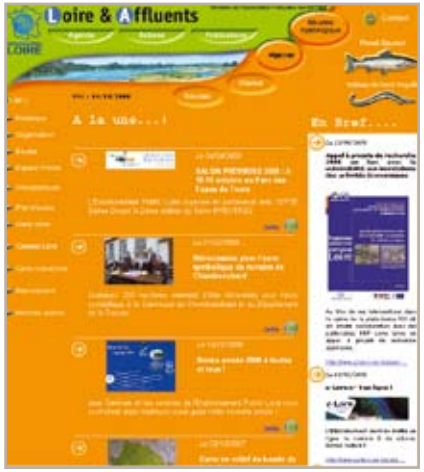

www.plan-loire.fr : **site d'information du plan Loire** administré par l'Etablissement au nom des partenaires du bassin. Celui-ci a été mis en place dans le cadre de la concertation pour la poursuite du plan Loire au-delà de 2006. Afin de pouvoir donner une information à jour, il est apparu nécessaire de le faire évoluer. Cet aménagement a permis d'assurer la transition entre son état actuel et son développement prévu dans le cadre du projet de plateau collaboratif d'échange (Intranet-Internet) du plan Loire.

En 2007, ont été comptabilisés 48.576 visiteurs et 14.210 téléchargements.

Sites sur les inondations et les poissons migrateurs à l'échelle du bassin

www.inondation-loire.fr : ce portail « risque inondation » ouvert aux particuliers et aux professionnels a pour but d'informer, d'échanger et de débattre sur le risque inondation sur le bassin de la Loire.

6.730 visites en 2007.

www.osiris-inondation.fr : ce site permet aux professionnels mais aussi au grand public de télécharger ce logiciel gratuit de gestion de crise.

585 inscrits depuis la mise en ligne en août 2005.

www.saumondeloire.fr : l'administrateur principal du site est l'Etablissement, mais il peut également être administré par toutes associations et autres acteurs impliqués dans la restauration des poissons migrateurs qui en font la demande. Actuellement, les acteurs les plus réguliers dans l'administration de site sont l'association LOGRAMI et le Conservatoire National du saumon sauvage.

Site du projet Freude am Fluss

www.freudeamfluss.fr site d'information du projet européen Interreg «Freude am Fluss, mieux vivre au bord du fleuve».

7.513 visites depuis sa mise en service en mars 2007.

Sites des SAGE portés par l'Etablissement

www.sageallieraval.com : site internet du SAGE Allier aval.

7.500 visites en 2007.

www.sage-cher-amont.com : site internet du SAGE Cher amont.

4.454 visites en 2007.

Orléans - Stand «Inondations» - Festival de Loire - septembre 2007

Participation au Festival de Loire à Orléans

L'Etablissement a été présent du 19 au 23 septembre, en partenariat avec la DIREN Centre, l'Agglomération d'Orléans, la ville d'Orléans, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret et l'Agence d'urbanisme d'Orléans sur le stand dédié à la prévention des inondations dans le cadre du festival de Loire.

ACTIONS INTERNATIONALES

En Europe

Suites d'OSIRIS en Bulgarie

Le projet OSIRIS (acronyme de Operational Solutions for the management of Inundation Risks in the Information Society : solutions opérationnelles pour la gestion des risques d'inondation dans la société de l'information), conduit par 13 partenaires européens pour prévenir les risques liés aux inondations de la Loire et de l'Oder, avait pour objectif d'améliorer la qualité et la circulation des informations accessibles à toutes les personnes concernées par les inondations, à partir de l'usage d'Internet et de la téléphonie mobile. Ce projet, dont l'Etablissement était partenaire, s'est déroulé entre 2000 et 2003.

Sur le bassin de la Loire, un prototype a été expérimenté et testé, qui consistait en un logiciel de préparation du Plan Communal de Sauvegarde, basé sur un Système d'Information Géographique, associant à des scénarios d'inondation, l'atteinte d'enjeux et la définition de mesures de sauvegarde et de secours. A l'issue du projet de recherche, l'Etablissement a entrepris, en partenariat avec le Centre d'Etude Technique Maritime et Fluvial (CETMEF), d'adapter le logiciel prototype en une version consolidée et conviviale nommée OSIRIS-Inondation diffusable sans droits de licence à toute personne ou collectivité qui en fait la demande.

De ce travail et à l'issue de plusieurs constats locaux, le Bureau d'Etudes à l'origine du projet a pris contact avec les autorités de TARGOVISHTE en Bulgarie pour effectuer gratuitement une visite d'expertise dans le district afin de mieux comprendre les origines des fortes crues sur le bassin versant de la VRANA ainsi que le déroulement de la gestion de la crise par les autorités locales.

Délégation bulgare (Targovishte) - juin 2007

Concrètement, ce projet, synthétisé sous l'appellation « SIMPLE », vise à l'élaboration du Système d'Information Municipal Pour La Gestion des risques inondation pour la Municipalité de TARGOVISHTE.

L'Etablissement a accueilli, à cet effet, une délégation bulgare sur le bassin de la Loire, les 19, 20 et 21 juin.

En Asie

Chine

L'Etablissement a été invité à présenter ses activités et l'évolution de ses missions dans le cadre du plan Loire lors de 2 conférences internationales sur le Yangtsé et le fleuve jaune qui se sont tenues en Chine en 2007 où un tiers des rivières sont fortement polluées et où la ressource en eau souterraine y est globalement surexploitée.

Dialogue entre l'Europe et la Chine sur la gestion intégrée des bassins versants

Le Yangtze est confronté à des fortes crues et des problèmes d'érosion des sols.

La situation du fleuve Jaune est encore plus délicate avec une diminution de son débit, une forte sédimentation et la menace persistante de crues qui seraient catastrophiques en cas de rupture de digues.

Plus généralement, le développement rapide de l'économie chinoise a un impact considérable sur la ressource en eau, tant du point de vue quantitatif que qualitatif.

L'Europe a connu dans le passé une situation comparable ce qui a conduit à la mise en place depuis 2007 d'un programme de coopération entre l'Union Européenne et la Chine doté de 25 M€ et d'une durée de 5 ans visant ainsi à favoriser les échanges d'expérience et à développer en Chine une approche intégrée de gestion des bassins versants sur le modèle de la directive européenne sur la gestion de l'eau.

Vietnam

L'Etablissement a reçu, le 7 juin à Orléans, la délégation conduite par le Ministre de l'environnement vietnamien et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Rédaction - Conception - Réalisation : Etablissement Public Loire

Crédits photographiques : Photo de couverture : Jean-François SOUCHARD
Etablissement Public Loire
DDE 49
LPO Auvergne - J. Gobert
LOGRAMI

Crédits cartographiques : BD CARTO®, BD CARTHAGE® © IGN - Paris
Auteur : Etablissement Public Loire - mai 2008

Impression Imprim'Vert sur papier label PEFC : Prévost Offset

Etablissement Public Loire • 3 avenue Claude Guillemin • BP 6125
• 45061 - ORLEANS CEDEX 2
• tél : 02.38.64.38.38 • fax : 02.38.64.35.35
• courriel : direction@eptb-loire.fr • internet : www.eptb-loire.fr